



Chères Mesniloises, chers Mesnilois,

J'ai le plaisir de vous présenter, ainsi qu'au nom du Conseil municipal et du personnel communal, mes meilleurs vœux de santé et de prospérité.

L'année 2024 annonce la concrétisation de nos gros projets. À commencer par la réception de notre nouvelle salle polyvalente qui nous permettra de nous retrouver à l'occasion d'agréables moments de partage comme ont su les organiser les différentes associations du Mesnil-Aubry que je remercie vivement pour leur implication dans la vie communale.

Elle permettra à l'ensemble de nos rues d'être doté d'un système d'abaissement d'intensité des éclairages évitant ainsi d'éteindre certains candélabres, générateur d'insécurité.

La RD316 sera réfectionnée à l'aide d'un revêtement phonique minimisant les nuisances sonores.

Le renforcement du plancher de la mairie sera réalisé en vue de la conservation de cet édifice qui fait état de quelques signes de faiblesse.

Plus généralement,

- 2024, sera l'année du sport avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris qui nous permettront de vivre des émotions particulières animées par des valeurs telles que le respect, l'excellence et l'amitié, tant défendues par le sport.
- 2024, je l'espère, ramènera la paix dans le Monde et permettra à la France de retrouver une certaine indépendance au regard de l'Europe sans pour autant se désolidariser pleinement de celle-ci, l'union faisant en principe la force. Notre pays doit retrouver une certaine latitude pour agir pour le bien de ses concitoyens qui souffrent pour certains d'une grande précarité du fait notamment de l'augmentation du prix de l'électricité dictée par des principes européens.
- 2024 doit être, pour nous tous, la prise de conscience que nous avons de la chance de bien vivre au Mesnil-Aubry à l'abri des problèmes tant rencontrés dans les grandes villes. Nous avons un cadre de vie privilégié. Faisons en sorte de le préserver, de le faire vivre en participant aux différentes manifestations généreusement organisées par différents acteurs qu'ils soient du monde associatif, scolaire ou communal.

Aussi, je vous souhaite de prendre plaisir à parcourir le n°13 du Petit Mesnilois.

Bonne et heureuse année à vous tous !

Votre Maire
Martine BIDEL

MARCHÉ DE NOËL 2023

Grâce à l'engagement des agents communaux, bénévoles, Membres du Conseil municipal et Associations (As de Cœur et La Gymnastique Volontaire), la Commune a accueilli un marché de Noël digne d'une grande ville.

Un grand merci à eux en espérant que les exposants auront plaisir à revenir en décembre prochain.

SALLE POLYVALENTE



Notre nouvelle salle prend forme. La dalle a été coulée et donne ainsi un aperçu de la surface finale. Nous avons hâte de la réceptionner pour pouvoir vous y retrouver.

MÉTHANISEUR

Contrairement au silence du Tribunal et de la Préfecture nous laissant penser que les porteurs de projet avaient renoncé à leur volonté d'implanter sur notre Commune une unité de méthanisation agricole, ces derniers ont interjeté appel devant la Cour d'Appel. La Commune ne lâchera rien et s'est constituée partie au procès.

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE ET BAFA

Toujours dans un souci d'aider les familles et plus spécialement les jeunes de 17 à 20 ans, l'opération est reconduite pour l'année 2024. **Ainsi les trois premiers inscrits en mairie, dans chaque activité, pourront bénéficier d'une aide financière de 400 € pour la formation au permis de conduire** contre la réalisation de 40 heures d'activités citoyennes et 300 € pour celle du BAFA contre 30 heures d'activités citoyennes.

POMPIERS

Une grande reconnaissance est dirigée vers nos pompiers qui répondent toujours présents au plus vite lorsqu'ils sont appelés. Il est toutefois rappelé que leur intervention n'est pas gratuite. **La contribution financière de notre Commune, au titre de 2024, est de 21 014,69 €**

ATELIER RECYCLAGE À L'ÉCOLE

La classe des CE2/CMI/CM2 a bénéficié, à l'école, de deux animations organisées par le SIGIDURS les mardis 9 et 16 janvier 2024. Les élèves ont appris que certains déchets pouvaient être transformés en bouteilles plastiques, en vêtements... qu'il fallait être vigilant quant au tri des déchets afin de faire face, entre-autre, à la pollution.

Pour clôturer ce travail, le mardi 23 janvier 2024, deux personnes d'une association de recyclage de textiles sont venues en classe. Au préalable, nous avons récupéré des t-shirts, des chaussettes (seules ou accompagnées), ainsi que des collants. À partir de cela, les enfants ont confectionné des « sacs t-shirts » et des éponges.

Une intervention très riche, sur une après-midi, qui a beaucoup plu aux élèves. Ils sont tous rentrés chez eux avec leurs réalisations, ravis de pouvoir recycler les anciens t-shirts de papa ou maman. Cela ne demande aucun matériel, à part une bonne paire de ciseaux. Sandrine (La Directrice de l'école La clé des Champs).



URBANISME : RENFORCEMENT DES CONTRÔLES



Par délibération du 19 septembre 2023, le Conseil municipal a décidé en vue de renforcer ses actions de lutte contre l'habitat indigne et dégradé de mettre en place le permis de diviser une habitation en plusieurs appartements et le permis de louer. Toute infraction à ces nouvelles dispositions donnera lieu à verbalisation et aux poursuites qui s'imposent. Toute division et location nouvelle doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la mairie.

La CARPF pourra être mandatée pour réaliser des contrôles en matière d'urbanisme pour relever les infractions notamment liées au défaut d'autorisation d'urbanisme et/ou non respectueux de l'autorisation délivrée. À l'issue de ce contrôle, et en cas d'infraction, la Commune pourra appliquer aux contrevenants des astreintes journalières. Cette procédure ne remet pas en cause la possibilité pour la Commune de poursuivre les contrevenants au pénal.

Il est rappelé que notre Commune est soumise à des contraintes liées à notre église et à notre proximité de l'aéroport, nous obligeant tous, sans exception, à faire des demandes en mairie en cas d'intervention sur nos habitations.

COMPOSTEUR OBLIGATOIRE

La loi 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, qui trouve ses origines dans une directive européenne, impose aux collectivités locales de mettre en place le tri des biodéchets. Cette mesure doit permettre de sortir de l'incinération les 77 kg de déchets putrescibles produits par habitant et par an que l'on retrouve encore dans les ordures ménagères résiduelles (bac gris). Aussi pour notre Commune, cette obligation incombe à la CARPF et plus exactement au SIGIDURS qui a reçu délégation de cette dernière. Le SIGIDURS déploie progressivement sur son territoire la gestion des biodéchets. La solution choisie sera adaptée en fonction du type d'habitat :

- Les habitants en pavillon feront du compostage individuel. Le SIGIDURS continuera de fournir un composteur à ceux qui n'en ont pas encore. Vous pouvez en faire la demande gratuite au SIGIDURS.
- Les habitants en petit collectif ou qui ne bénéficient pas d'extérieur feront du compostage partagé. Les composteurs collectifs seront installés progressivement.

Au final, une grande gagnante : la poubelle grise. Son poids sera considérablement réduit, en réorientant les déchets alimentaires vers le compostage ou la méthanisation. Plus la poubelle grise sera légère et mieux la planète s'en portera.



RETOUR SUR...

OCTOBRE ROSE

Comme l'an passé, les Mesnilois ont répondu présents aux différentes manifestations organisées en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Les dons récoltés complétés par une subvention de la Commune seront prochainement reversés à l'Association « Les Bonnets Roses ». Les t-shirts que vous avez déposés et dont nous vous remercions vivement ont été remis à l'Association « Femmes de Cœur » en vue de la confection notamment de bonnets destinés aux personnes subissant un traitement de chimio.



REPAS DES ANCIENS

Le 16 novembre nos Séniors se sont retrouvés pour une journée de convivialité autour d'un bon repas servi par Cécile, Marine, Nadia et Véronique que nous remercions. Le DJ a mis une superbe ambiance jusqu'à la fin de l'après-midi.



TÉLÉTHON 2023

Les 8 et 9 décembre 2023 s'est tenu le premier Téléthon au Mesnil-Aubry. En ouverture, le vendredi soir, a eu lieu un loto où la salle des fêtes était comble. Le samedi matin, un concours de dessin a été organisé avec malheureusement peu de participants mais tous les enfants sont repartis avec des cadeaux. L'après-midi, un concours de belote a été organisé.

Enfin, le Téléthon s'est achevé par une soirée « choucroute » dans une ambiance très conviviale.

Le président du Comité d'Organisation du Téléthon Au Mesnil-Aubry (COTAMA), M. Christian Vauthier, tient à remercier tous les bénévoles qui ont assuré le bon fonctionnement de ce Téléthon, ainsi que ses partenaires : la Mairie, Chez Ago, Garage Gosset, L'Atelier d'Émilie et Natural Coiffure.

Il remercie aussi tout particulièrement Sandrine, Directrice de notre école La Clé des Champs, qui leur a remis une enveloppe de 180,00 €, fruit des ateliers de pâtisseries fabriquées par les enfants et vendues à la sortie de l'école. Les bénévoles ont aussi confectionné 113 poupées, prénommées Nénette et Rintintin qui ont constitué le fil rouge et que vous pouvez voir suspendues sur la façade de notre Mairie. Pour conclure, le 13 janvier dernier, le COTAMA a remonté les fonds obtenus, soit 1459 €, à la coordination de l'AFM du Val d'Oise. Bravo à tous les participants ! Le COTAMA vous donne rendez-vous au prochain Téléthon, qui aura lieu les 6 et 7 décembre 2024.



HALLOWEEN

Après avoir parcouru les rues du Mesnil-Aubry en quête de bonbons distribués gentiment par les habitants, les petits monstres ont passé la soirée à la salle des fêtes dans une ambiance endiablée.



COMMÉMORATION

Les cérémonies du 11 novembre ont commencé au cimetière d'Ézanville en présence des élus d'Écouen et du Mesnil Aubry pour poursuivre à Écouen et se terminer dans notre village, en présence des jeunes sapeurs-pompiers de la caserne de Villiers-le-Bel. Nos jeunes mesnilois accompagnés par Monsieur Jean-Paul Béguin ont chanté la Marseillaise, et lu des lettres très émouvantes de soldats. Tous nos remerciements vont vers l'ensemble des participants et plus spécialement vers l'équipe enseignante et Monsieur Jean-Paul BEGUIN, et ce pour leur implication dans cette cérémonie qui s'est terminée par le verre de l'amitié.



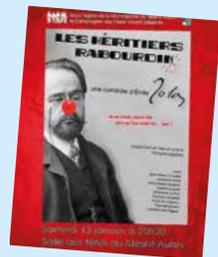
REMISE DES PRIX

Le 1^{er} décembre, la Municipalité a remis divers prix aux jeunes diplômés de l'année. Trois médaillés du travail ainsi que de nombreux bébés nés en 2023 ont également été mis à l'honneur. S'en est suivi un apéritif dinatoire très convivial.



GALETTE DES ROIS ET PIÈCE DE THÉÂTRE

Le 13 janvier, dernière la Compagnie des Passe Volant a joué pour le plus grand plaisir des Mesnilois une comédie d'Émile Zola, Les Héritiers Rabourdin, à la salle des fêtes du Mesnil-Aubry. La municipalité a ensuite partagé avec les spectateurs présents une part de galette. Belle soirée de partage !



À PROPOS DE...

LABEL « VILLE PRUDENTE »

Notre commune vient d'obtenir le Label Ville Prudente avec un cœur (au maximum 5). Il reste des améliorations à effectuer mais la majorité des critères est respectée selon l'Inspecteur de l'association : marquage au sol, limitation de la vitesse à 30 km/h, ralentisseurs, Zoé et Arthur près de l'école. Nous allons prochainement réaliser des stages pédagogiques auprès des enfants et continuer à faire de la prévention auprès des plus grands conducteurs qui a commencé par la présence régulière des gendarmes qui réalisent des contrôles inopinés avec sévérité. **ATTENTION AUX INFRACTIONS !**



« BEEP BEEP ! »

Les As du volant sur circuit électrique. Nous tenions à remercier M. Audouard Dominique qui a organisé du 26 au 29 décembre 2023 cette activité. Elle a enchanté petits et grands Mesnilois. Ravi du succès, une nouvelle session est envisagée du 12 au 16 février 2024. **Vous pouvez vous inscrire en appelant au 06 19 58 28 34**

RAPPEL : CONCERTATIONS DU PUBLIC

Pour chacune des concertations une documentation et un registre destiné à recueillir vos observations sera à votre disposition en mairie du Mesnil-Aubry :

- Du 8 janvier au 7 février 2024 : Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables
- Du 12 janvier au 12 février 2024 : Révision simplifiée du PLU en vue de l'extension du centre d'enfouissement de REP-VEOLIA

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 1^{er} février au 16 mars 2024 : La présente enquête publique porte sur le projet de schéma directeur de la Région Île-de-France arrêté en Conseil Régional le 12 juillet 2023. Elle a pour objet d'informer le public sur le contenu du projet de nouveau schéma et de lui permettre de s'exprimer sur les objectifs et les orientations de ce document stratégique d'aménagement et de planification de l'ensemble du territoire de l'Île-de-France à horizon 2040. Toute personne qui le souhaite peut participer à l'enquête en déposant une contribution sur les registres papier ouverts à cet effet sur les lieux d'enquête (<https://www.registre-numerique.fr/sdrif-e>) et par voie numérique sur le registre numérique, ou par e-mail à l'adresse : sdrif-e@mail.registre-numerique.fr.

CARNET

NAISSANCES

- Le 11/09/2023 : Iris Alouane Davier
- Le 05/10/2023 : Adriel Anar
- Le 14/10/2023 : Léon, Cyrille, Franck Ailloud Laval
- Le 16/10/2023 : Ella, Jocelyne Garcia
- Le 21/12/2023 : Maho, Michel, Jean Lemoisne
- Le 02/01/2024 : Jonas Adikti

MARIAGE

- Le 16/09/2023 : Mme Élodie Charbit et M. Florian Ghestem

DÉCÈS

- Le 07/11/2023 : M. Marcel Moret

AGENDA

INSCRIPTION RENTRÉE SCOLAIRE

Pour l'année scolaire 2024-2025, les inscriptions scolaires des enfants nés en 2021 se feront uniquement sur RDV auprès de la directrice de l'école « La Clé des Champs » du 26 février au 29 mars. Pour prendre RDV :
• Par mail : 0951031e@ac-versailles.fr
• Par téléphone : 01 34 09 05 11 (le vendredi)



Du 16 au 24 février

VOYAGE AU SKI

20 jeunes Mesnilois auront la chance de séjourner à Pelvoux, en Hautes Alpes, pour 7 jours de glisse ! Bonnes vacances à eux !

1^{er} Juin

VISITE REP-VEOLIA

Le centre de valorisation des déchets Val'Pole nous propose d'accueillir les Mesniloises et Mesnilois afin de leur faire découvrir le site du Plessis-Gassot. Les personnes intéressées par cette visite sont priées de s'inscrire auprès des Services de la Mairie au plus tard le 2 avril 2024, sur place, par téléphone (01 34 71 10 16) ou par mail (c-delrue.mairie@orange.fr). Un moyen de locomotion sera organisé pour se rendre au centre.

9 juin

BROCANTE

Cette manifestation sera organisée cette année par l'Association « As de cœur » en partenariat avec la Commune. Venez nombreux ! Vous recevrez dans les prochaines semaines dans votre boîte aux lettres de plus amples informations.



CONCOURS ET LABEL VILLAGE FLEURI

La Commune va prochainement déposer un dossier en vue d'obtenir le label Village Fleuri. Pour aider celle-ci dans sa démarche, les Mesnilois sont invités à fleurir leurs fenêtres et abords de maison. La maison la mieux fleurie sera récompensée. Passage des examinateurs fin juin 2024.

